Renseignement généraux

Bureau municipal:
Téléphone : 418-775-8188
Télécopieur: 418-775-8177

Heures d'ouverture
Lundi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00
Mardi : 8h00 à 11h00 - 13h00 à 17h00
Mercredi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 16h00
Jeudi: 10h00 à 18h00
Vendredi : fermé

Personnel:

Directrice générale:	Line Fillion	418-775-8188, poste 0
Employé municipal:	Jonathan Boucher	418-318-4399
Inspecteur en urbanisme:	Michel Lagacé	418-775-8188, les mardis après-midi
Agente en milieu rural	Kathy Laplante	418-775-8445, poste 2251
Coordonnatrice en loisirs	Josy-Anne Bérubé	418-732-6684

Séances du conseil: 1er lundi du mois à 20H00, sauf exception.

Membres du conseil:

Gilles Laflamme	maire		
Réjeanne Ouellet	siège N° 1	Lucette Algerson	siège N° 4
Clémence Lavoie	siège N° 2	François Doré	siège N° 5
Yannick Fortin	siège N° 3	Bertrand Caron	siège N° 6

Responsables des organismes de la municipalité`:

Fabrique:	Réjeanne Ouellet, présidente	418-775-6324
Association sportive:	Cynthia Ouellet , présidente	418-775-6324
Défi-Relance:	Lynda Harquail , présidente	418-775-9654
Comité d'Économie Sociale	Jacques Blanchette, président	418-775-3939
Comité du patrimoine	Gino Caron, président	418-739-3365

LE MESSAGER

Volume 16 numéro 2 **FÉVRIER 2020**

LE BONHEUR EST COMME UN PARFUM, ON LE PORTE SUR SOI POUR LE FAIRE RESPIRER AUX AUTRES.

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL :

20 FÉVRIER 2020

Il y a deux façons de faire parvenir vos articles :

<u>Par internet :</u> padoue@mitis.qc.ca
(Articles, photos numériques, etc.)

<u>En personne</u> : au bureau municipal (photos à scanner, articles écrits à la main prêts à scanner, etc.)

Le journal peut être consulté sur le site de la municipalité :

www.municipalite.padoue.qc.ca

Sommaire

1. Page couverture
2. Sommaire, date de tombée,
3. Date des séances du conseil
   Notez bien
4 . Chronique du maire
5. Info-prévention des incendies
6. Onglet Loisir Intermunicipal
7. Onglet Loisir Intermunicipal
8. Onglet Loisir Intermunicipal
9. Onglet Loisir Intermunicipal
10. Onglet Loisir Intermunicipal
11. Onglet Loisir Intermunicipal
12. Onglet Loisir Intermunicipal
13. Onglet Loisir Intermunicipal
14. Le mot vert du mois de janvier
15. Avis public, règlement 251-2019
16. Budget 2020
17. Horaire des messes
18. Ce qui va dans les bacs
19. Calendrier des collectes,
    Vœux d'anniversaire
20. Informations générales

BUREAU FERMÉ:

5 - 10 - 17 FÉVRIER

Municipalité de Padoue

****

C'est votre anniversaire en ce beau mois de février, profitez de votre journée pour vous gâter et/ou vous faire gâter en bonne compagnie.

Bac bleu - Récupération

Matières	Acceptées	Refusées
Papier	Journal, livre, revue, circulaire, catalogue, annuaire téléphonique, sac brun, enveloppe	Papier ciré, mouchoir, essuie-tout
Carton	Ondulé, carton plat, carton-pâte, carton de lait, tétrapack, boîte en carton et métal (jus)	Carton ondulé ciré
Verre	Bouteille et pot de verre	Vaisselle, pyrex, céramique, porcelaine et vitre
Plastique	Numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7, Numéro 6 rigide Sacs de plastique, plastique agricole	Cellophane, sac de croustilles, PVC, vinyle, plastique no. 6 expansé (styromousse) et sans numéro
Métal	Boîte de conserve, canette, couvercle, papier et assiette d'aluminium, pièce de métal	Pile, canette d'aérosol et contenant de propane

Bac brun - Matières organiques

Acceptées	Refusées
RÉSIDUS ALIMENTAIRES (crus, cuits ou périmés) · Fruits et légumes · Viandes, volailles et os · Poissons, fruits de mer · Oeufs et coquilles · Écales de noix et noyaux de fruits · Produits laitiers · Graisse animale et végétale · Pâtes, pain, céréales, riz · Gâteaux, biscuits, bonbons · Tartinade, confiture, condiments · Café, filtres à café et sachets de thé · Aliments frits ou en sauce RÉSIDUS VERTS · Fleurs et plantes · Résidus de désherbage PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS · Papier journal · Sacs en papier · Boîtes de pizza, de pâtisserie · Essuie-tout · Serviettes de table	· Matières recyclables · Animaux morts, excréments d'animaux et litière, os d'équarrissage · Couches, tampons et serviettes hygiéniques · Liquides (huile, soupe, lait, jus, café) · Cartons de lait et de jus · Vêtements · Mousse de sécheuse et poussière · Produits de jardinage et engrais · Résidus domestiques dangereux · Produits ménagers et savon · Produits pharmaceutiques · Cendres, même refroidies · Arbustes et branches · Feuilles d'automne · Sciure et copeaux de bois · Terreau d'empotage, terre ou sable · Résidus d'agriculture commerciale **SACS** en plastique TOUS les sacs en plastique sont REFUSÉS même les sacs biodégradables et compostables

Collecte des encombrants

Les vieux poêles, frigos et matelas sont acceptés.
Les matériaux de constructions, pneus et branches sont interdits.
Réservation obligatoire au 418 936-3255 ou au 418 936-3420

Dépôt vert – Branches et feuilles

En face de la caserne incendie, 249, chemin de la Station. **15 mai au 15 octobre.**
Réservé aux citoyens de Métis-sur-Mer. Branches et feuilles uniquement.

Pour plus d'information

Vincent Dufour, coordonnateur
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles
des MRC de La Matapédia et de La Mitis
Téléphone : 418 775-8445, poste 1138 Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Municipalité de Métis-sur-Mer
138, rue Principale, Métis-sur-Mer (Québec), G0J 1S0
Téléphone : 418 936-3420 Télécopieur : 418 936-3117
Courriel : metissurmer@mitis.qc.ca

Écocentre de La Mitis

Accepté

Matériaux de construction
· Bois, portes, fenêtres, vitre, tôle
· Asphalte, brique et béton

Bois, branches, résidus verts

Appareils électroniques
· Reconnus par le programme ARPE

Ampoules fluocompactes
· Programme Recyc-Fluo

Pneus
· Diamètre maximum de 48 pouces

Métaux ferreux et non ferreux

Encombrants
· Meubles, électroménagers, vaisselle, bibelots, cadres, etc.

Résidus domestiques dangereux
· Peinture, piles, batteries, huiles usées, bonbonne de gaz, aérosol

Inscription obligatoire pour tous. Une preuve de résidence et une pièce d'identité sont requises, ainsi qu'un permis de rénovation / construction / démolition si applicable. Déchets domestiques refusés. Des frais s'appliquent à certains services

Coordonnées

428, chemin Perreault Est,
Mont-Joli (Près de l'aéroport)
418 785-0055

Horaire

1er nov. au 30 avril
Lundi au vendredi
8h00 à 16h00

1er mai au 30 octobre
Lundi au vendredi
8h00 à 16h45
Samedi
8h00 à 12h00 / 12h30 à 15h45

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

LUNDI 3 FÉVRIER 2020
LUNDI 2 MARS 2020
À 20H00

NOTEZ BIEN

Il nous fait plaisir, à chaque mois, de recevoir vos articles, photos et autres informations et de les insérer dans le journal.

Nous incitons les comités en particulier à nous tenir au courant de leurs activités, sous forme de compte-rendu et photos.

Vos articles doivent être prêts à publier tel que reçus, aucune correction de texte ou autre ne sera effectuée.

Pour publication dans l'intermunicipal, vous devez envoyer vos articles à Josy-Anne, notre coordonnatrice en loisir à : loisirkempt@gmail.com

Merci de votre compréhension!

Chronique du maire de FÉVRIER 2020.

Bien le bonjour tout le monde et bienvenue dans la lecture de cette chronique mensuelle que j'essaie de faire de mon mieux afin de vous renseigner le plus possible sur ce qui se passe dans notre municipalité.

Mes sympathies les plus sincères à toutes les familles qui ont perdu des êtres chers durant le mois passé.

Je voudrais commencer en vous souhaitant à toutes et tous une Bonne Année pleine de santé et de bonheur. Hé oui, les Fêtes sont déjà passées et j'espère que vous avez profité de ce temps pour vous reposer et fraterniser avec votre famille et vos amis. Merci à tous ceux qui ont installé des décorations extérieures ce qui a eu pour effet d'illuminer notre beau village.

Je voudrais vous parler au sujet d'une vidéo sur notre municipalité qui a été produite par deux étudiantes en photographie au Cegep de Matane qui circule sur Facebook et qui ne démontre pas notre situation présente. Le Conseil Municipal a adopté une résolution pour faire retirer cette vidéo de toutes les plateformes où elle a été diffusée. Je vais aller déposer cette résolution moi-même à la direction du Cegep de Matane dans les semaines à venir.

Deuxièmement, j'aimerais vous parler des taxes pour 2020. Suite au dépôt du nouveau rôle d'évaluation et de l'augmentation de la richesse foncière, nous avons travaillé très fort afin de sortir un budget qui nous permet de baisser le taux de taxation de 1.54 $ à 1.40 $ du cent dollars d'évaluation.

N'oublions pas nos activités hivernales comme le ski, la raquette, la motoneige, etc., Il y a de très belles activités à faire l'hiver, comme une balade au clair de lune afin de profiter des très beaux décors avec les arbres enneigés.

Il y a aussi la 37e édition du Carnaval de Padoue qui débute le 7 février. Le Comité du Carnaval vous attend tous en grand nombre afin de vous divertir et de vous amuser. N'oubliez pas les copieux déjeuners du dimanche matin. Vous trouverez la programmation au bureau municipal et dans ce journal.

Merci à tous ceux qui participent de près ou de loin à toutes les activités. Merci aussi aux bénévoles pour leurs initiatives et leur disponibilité à organiser ces belles activités.

Gilles Laflamme, Maire

HORAIRES DES MESSES - FÉVRIER 2020

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
MA : Marc-André LAVOIE / NL : Normand LAMARRE PB : Pierre BEAUDRY / GR : Gérald ROY						1 16H St Joseph M 16H Padoue J 19H Ste Angèle J
2 9H30 Price J 11H St-Octave J 10H St-Anaclet NL 9H30 St-Gabriel M 11H Les Hauteurs M	3 10H 4 Saisons M C.P.R (J)	4 10H R.Ste Berna M	5 9H. M-J M 16H30 St Anaclet J	6	7	8 16H. Les Boules M 19H St-Charles PB
9 9H Ste-Flavie M 10H30 M-J M 9H St-Donat GR 10H30 Ste-Luce GR	10 10H P.J.Cartier M	11 14H R.M-Joli M	12 9H. M-J M	13	14	15 16H St Joseph M
16 9H30 Price M 11H St-Octave M 9H30 St-Gabriel J 11H Les Hauteurs J	17 10H V.D'Emilie M	18 14H V.Marron M	19 9H. M-J J 16H30 St Anaclet M	20 10H M.Gd Parent J	21 10H P.Luceville J 14H M. Octavie J	22 16H. Les Boules J 19H Ste Angèle M 19H St-Charles J
23 9H Ste-Flavie M 10H30 M-J M 9H St-Donat J 10H30 Ste-Luce J 10H St-Anaclet MA	24 10H R.Ste Flavie M	25 10H P.St Joseph M 14h V.J-Cartier J	26 CENDRES 9H.M-J J 9H30 Price M 19H30 St Gabriel J 19H30 Ste Luce NL	27 10H F.Brigitte J	28 10H R.St Ros J 14H V .St Rémi J	29 16H St Joseph J 16H Padoue M

BUDGET 2020

Nous vous présentons les grandes lignes du budget 2020, adopté lors de la séance du 18 décembre 2019.

DÉPENSES	Budget 2019	Dépenses 2019	Budget 2020
Administration générale	157 448 $	153 511 $	183 686 $
Sécurité publique	43 176 $	39 193 $	44 185 $
Transport	242 196 $	267 377 $	270 916 $
Hygiène du milieu	40 468 $	44 378 $	43 843 $
Urbanisme, mise en valeur	13 271 $	12 054 $	13 507 $
Loisirs et culture	16 257 $	15 395 $	16 941 $
Remboursement d'intérêt	55 000 $	- 78 275 $	44 000 $
Remboursement de capital	30 000 $	166 771 $	30 000 $
Total :	**597 816 $**	**620 404 $**	**647 078 $**

REVENUS	Budget 2019	Revenus 2019	Budget 2020
Taxes foncières générales	223 567 $	226 983 $	237 064 $
Taxe spéciale (25%)	18 873 $	19 006 $	21 955 $
Taxe se secteur (410/rés.)	23 903 $	23 903 $	23 903 $
Taxe de tarification	11 250 $	11 553 $	12 000 $
Tenant lieu de taxes	2 910 $	8 250 $	774 $
Autres sources locales	113 984 $	178 718 $	134 413 $
Transfert inconditionnel	74 829 $	74 581 $	81 429 $
Transfert conditionnel	128 500 $	133 302 $	135 540 $
Total :	**597 816 $**	**676 296 $**	**647 078 $**

MRC de La MITIS
VOTRE ANCRAGE POUR L'AVENIR

Info-prévention

2020-01-13

UN GAZ SOURNOIS, INODORE, INCOLORE, MORTEL !

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique responsable de plusieurs intoxications chaque année au Québec. Il peut entraîner des séquelles irréversibles, et même la mort.

Le monoxyde de carbone est **invisible** et **sans odeur**, et il n'est **pas irritant**. Il est donc impossible pour une personne de le détecter.

Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut vous alerter de sa présence.

Voici les principales sources de monoxyde de carbone :

Les appareils de chauffage non électriques (fournaises au mazout, foyers au bois, poêles à combustion lente, chaufferettes au propane, etc.)

Les véhicules à moteur à combustion (automobiles, motoneiges, bateaux, véhicules tout-terrain)

Les appareils fonctionnant au gaz naturel ou au propane (cuisinières au gaz naturel, réfrigérateurs au propane, chauffe-eau au propane, etc.)

Les outils et appareils fonctionnant à l'essence (tondeuses, scies, génératrices, etc.)

Les appareils de plein-air (barbecues, lampes à l'huile, réchauds, etc.)

Installez des avertisseurs de CO :

Près des aires où des personnes dorment.
Sur chaque étage de la maison.
Près de la porte d'un garage attenant à la maison.
Dans la pièce au-dessus d'un garage attenant à la maison.
À n'importe quelle hauteur sur le mur puisque le CO se répand également dans l'atmosphère. (Les modèles combinés CO et fumée s'installent comme les avertisseurs de fumée.)

Symptômes d'intoxication :

Mal de tête, nausées, étourdissements, faiblesse ou chute inattendue, évanouissement.

Si votre avertisseur de monoxyde de carbone sonne :

et qu'une personne présente des symptômes : évacuez immédiatement les lieux.

mais que personne ne présente de symptômes : fermez l'alimentation en combustible, ouvrez les portes et fenêtres, puis évacuez les lieux.

Composez le 9-1-1 ou appelez le Centre antipoison du Québec au 1-800-463-5060. Ne retournez pas à l'intérieur sans autorisation, même pour quelques minutes.

Précautions à prendre :

Installez des avertisseurs de CO dans les endroits où il y a des sources de monoxyde.
N'utilisez pas d'appareils à moteur à l'intérieur.
Ne laissez jamais fonctionner un véhicule à moteur dans un garage ou un abri temporaire, même si la porte est ouverte.
L'hiver, enlevez la neige près du tuyau d'échappement **avant** de mettre le moteur de votre voiture en marche.
N'utilisez jamais un four au gaz en guise d'appareil de chauffage, et ce, même pour une courte période.
Faites ramoner votre cheminée chaque année.
Installez votre génératrice à l'extérieur et loin des entrées d'air (fenêtre, porte, ventilation).

N'oubliez pas : l'avertisseur de CO est le seul moyen existant pour détecter le monoxyde de carbone. Un avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone, à moins d'être spécifiquement du type « combiné ».

Source : Ministère de la Sécurité publique du Québec.

Vous avez des questions? Contactez-nous!

Korin Gagné et Cédric Bélanger, Service de sécurité incendie et civile, 418 775-8445

ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

Stratégie jeunesse intermunicipal

Dans le cadre de la *Stratégie jeunesse*, nous sommes présentement à la recherche de représentants pour 3 catégories d'âge (15/17 ans, 18/24 ans et 25/35 ans) afin de créer une table de travail pour l'élaboration d'un plan d'action qui nous permettra de connaître vos besoins et vos idées. L'objectif de cette table est de créer un plan d'actions qui saura répondre aux besoins des jeunes de nos municipalités.

Ça t'intéresse? Communiques avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684. Nos trois municipalités travailleront ensemble sur cette table. Trois conseillers feront aussi partis de la démarche soit Yannick Fortin (Padoue), Sabrina Dubé (Saint-Octave-de-Métis) et Suzie Ouellet (Grand-Métis).

Retour sur la fête de Noël à Saint-Octave-de-Métis

Le 14 décembre dernier, la municipalité de Saint-Octave-de-Métis invitait les jeunes familles de nos municipalités à venir fêter l'arrivée du père Noël au *Centre Récréatif*.

Pour l'occasion, le père Noël a demandé à ses joyeux lutins de préparer une petite surprise pour chacun des enfants d'âge scolaire primaire et pour tous ceux qui ne fréquentent pas encore l'école. Ce fut une formidable occasion de réunir les familles de la municipalité et de fêter tous ensemble, malgré la température qui laissait à désirer. Un gros merci aux participants et bénévoles de cette activité.

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

À la séance du Conseil Municipal, tenue le 13 janvier 2020, les membres du conseil ont adopté un règlement d'imposition des taxes, tant foncières que de service pour l'année 2020.

Ce règlement porte le numéro 251-2019.

Par ce règlement, le taux de la taxe foncière générale a été établi à **1.40%** du cent dollars d'évaluation, selon son inscription au rôle d'évaluation en vigueur, pour tous les contribuables de la Municipalité de Padoue.

Le tarif de la taxe de service pour la cueillette et le transport des matières résiduelles a été établi comme suit :

Logement	:	**100.00 $**
Chalet, maison inoccupée	:	**50.00 $**
Commerce et ferme	:	**125.00 $**

Toute personne peut consulter ce règlement au bureau municipal, aux heures d'ouverture, situé au 215 rue Beaulieu.

Ce règlement entrera en vigueur, quinze jour de la date d'affichage de l'avis de publication.

DONNÉ À PADOUE, CE 14E JOUR DU MOIS DE JANVIER 2020

secrétaire-trésorière

Le Mot vert du mois – « Vers des commerces et des événements plus verts! » - Février 2020

Bonjour à toutes et à tous,

La RITMR Matapédia-Mitis a un nouveau membre dans son équipe depuis quelques mois, Anne Gauvin Forest, conseillère en gestion des matières résiduelles. Elle a comme mandat d'accompagner l'implantation du bac brun chez les plus grands générateurs de matières organiques dans les institutions, commerces et industries (ICI), principalement les restaurants, marchés d'alimentation, écoles et grosses usines.

Pour certaines ICI, les matières organiques représentent la moitié des déchets qu'ils envoient à la poubelle. Rappelons-nous que l'enfouissement de ces matières génère des gaz à effet de serre néfastes pour l'environnement et que les matières organiques seront éventuellement bannies de l'enfouissement puisqu'elles peuvent être valorisées (en biogaz ou compost).

Pour les ICI, l'implantation du bac brun représente souvent un défi de logistique et d'espace. Il faut donc prendre le temps de comprendre la réalité et d'y aller une étape à la fois. Pour certains, il faudra également la participation des citoyens pour y arriver, par exemple, dans les restaurants avec une salle à manger où les gens s'occupent de mettre leur reste de table dans la poubelle. Ces commerces compteront donc sur vous pour les aider à avoir cette belle transition écologique.

Avec la participation des ICI, nous pouvons espérer une grande diminution des matières envoyées à l'enfouissement et donc, une réduction des coûts. Comme mentionné dans le Mot Vert précédent, le prix reste le même peu importe la quantité de matières organiques dans le bac brun tandis que plus nous enfouissons de déchets, plus nous payons.

Une autre partie du travail d'Anne sera également d'accompagner les évènements pour qu'eux aussi améliore leur gestion des matières résiduelles et diminuent ainsi la quantité de déchets enfouis.

Si vous organisez un évènement et voulez de l'accompagnement ou si vous avez toutes autres questions, n'hésitez pas contacter avec Anne Gauvin Forest par téléphone au 418 775-8445 poste 1938 ou par courriel : conseilGMR@mitis.qc.ca

Vincent Dufour
Coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418 775-8445, poste 1138

Activités *Musclez vos méninges*

Musclez vos méninges est une activité qui s'adresse aux personnes de 50 ans et plus et qui pourrait avoir lieu dans votre municipalité. Ce sont 10 ateliers de 2 heures sur des thématiques différentes qui stimuleront votre mémoire et votre concentration. Si cette activité vous intéresse, communiquez avec Hélène Banville au 418-750-0642.

Sortie au *Cirque du Soleil*

La FADOQ du Bas-Saint-Laurent organise un voyage sur deux jours au spectacle du *Cirque du Soleil*, à Montréal, pour les personnes de 50 ans et plus. Il n'est pas nécessaire d'être membre. Voici quelques détails du voyage :

Date : 20 et 21 mai 2020

20 mai :

- Départ du *Colisée de Rimouski*;
- Arrêts dans différentes municipalités sur la route;
- Arrêt dîner à Montmagny;
- Souper au *Buffet des Continents* à Brossard;
- Spectacle du *Cirque du Soleil* en soirée.

21 mai :

- Visite guidée de Montréal;
- *Casino de Montréal*,;
- Souper à Lévis et retour à la maison en soirée.

Pour plus ample information et inscription, communiquez avec Gaétane Bérubé au 418 775-3191.

2020

CARNAVAL

Saint-Octave-de-Métis

45e édition

Vendredi 24 janvier

17 h 00 - 5 à 7 d'ouverture
Au Centre Récréatif

- Buffet traditionnel
- Exposition du 45e et animation
- Présentation du concours de sculptures de neige

En collaboration avec la Société historique et patrimoniale

COÛTS
- 13 ans et + : 12 $
- 5 à 12 ans : 5 $
- Moins de 5 ans : Gratuit

Responsable : Sabrina Bérubé

21 h 00 - Mathieu Lavoie
Au Centre Récréatif
COÛT : 5 $

PROGRAMMATION

Samedi 25 janvier

8 h 00 - Tournoi de balle-molle sur glace
Au Centre Sportif Rémi Bélanger

- 7 joueurs (5 gars+2 filles)
- 70 $ / équipe, remis en bourses

Responsable : Maxime Richard-Dubé

13 h 00 - Tournoi de Crible
Au Centre Récréatif

- Inscriptions à 12 h 00
- 10 $ / personnes, remis en bourses

Responsable : Conrad Larue 418 775-3751

21 h 00 - Soirée avec le Trio Non-Stop
Au Centre Récréatif
COÛT : 5 $

Dimanche 26 janvier

8 h 00 - Déjeuner préparé par l'équipe municipale
Au Centre Récréatif

- Musique : Jean-Clément Lavoie

Commandité par la Municipalité de Saint-Octave-de-Métis

COÛTS
- 13 ans et + : 12 $
- 5 à 12 ans : 5 $
- Moins de 5 ans : Gratuit

13 h 00 - Après-midi familial
Au Centre Sportif Rémi Bélanger GRATUIT

- Volleyball sur glace
- Jeux d'adresse et autres défis
- Glissade et feu de camp
- Tire sur neige par Denis Morin ($)
- Randonnée de raquettes et patinage libre

Commandité par Desjardins

Responsables : Maxime Richard-Dubé et Sabrina Bérubé

Mardi 28 janvier

Journée d'activités intérieures
Au Centre Récréatif GRATUIT

- 13 h 00 : Après-midi jeux
- 14 h 45 : Après-midi cinéma
- 19 h 00 : Soirée danse en ligne avec Jean-Clément Lavoie

En collaboration avec la THLA

Responsable : Josy-Anne Bérubé | 418 732-6684

Mercredi 29 janvier

18 h 00 - Soirée jeunesse
Au Centre Sportif Rémi Bélanger

- Jeux extérieurs et animation
- Feu de camp et feux d'artifices

En collaboration avec le Comité jeunesse inter municipal

OUVERT À TOUS ET GRATUIT

Responsable : Josy-Anne Bérubé | 418 732-6684

Vendredi 31 janvier

Journée des jeunes de l'école
Au Centre Sportif Rémi Bélanger
GRATUIT

En collaboration avec l'Organisme des Parents Participants

18 h 30 - Du talent à revendre au Carnaval
Au Centre Récréatif

COÛTS
- 18 ans et + : 5 $ (soirée incluse)
- 17 ans et - : Gratuit

Responsable : Sabrina Bérubé

22 h 00 DJ ICEPAT
Au Centre Récréatif
COÛT : 5 $

Samedi 1er février

8 h 00 - Ballon-balai amical
Au Centre Récréatif Rémi Bélanger GRATUIT

- Équipes faites sur place
- Équipement fourni (souliers, bâtons, casques)

Responsable : Dany Ouellet
aurum.dragon.bike@gmail.com

13 h 00 Hockey amical
Au Centre Sportif Rémi Bélanger GRATUIT

- Équipes faites sur place
- Avec équipement (non fourni)

Responsable : Josy-Anne Bérubé | 418 732-6684

13 h 00 - Tournoi de beu
Au Centre Récréatif

- Inscriptions à 12 h 00
- 20 $ / équipe, remis en bourses

Responsable : Conrad Larue | 418 75-3751

19 h 00 - Soirée Retrousse tes manches
Au Centre Récréatif

- Défis et jeux d'adresse divers

Commandité par La Boulée - Jeux d'évasion

COÛTS
- 18 ans et +: 5 $ (soirée incluse)
- 5 à 17 ans : 2 $
- Moins de 5 ans : Gratuit

Responsable : Sabrina Bérubé

21 h 00 - Soirée avec Jean-Marc Charest
Au Centre Récréatif
COÛT : 5 $

19 h 30 - Randonnée de motoneige
Départ du Centre Sportif Rémi Bélanger

- Feu de camp à mi-parcours au chalet
- Prix de présence

Responsables : Steve Ouellet | 418 725-9994 et Christian Paradis | 418 732-7949

COÛT : 5 $ (comprend 2 consommations et la soirée gratuite)

Dimanche 2 février

8 h 00 - Déjeuner préparé par Les Pouces d'Octave
Au Centre Récréatif

- Musique : Katy Lévesque

COÛTS
- 13 ans et plus : 12 $
- 5 à 12 ans : 5 $
- Moins de 5 ans : Gratuit

13 h 30 - Bingo cadeau
Au Centre Récréatif

- Aux bénéfices des organismes participants
- 2 $ / carte ou 5 $ / 3 cartes

En collaboration avec la Maison Octavie et le Cercle des Fermières

Responsable : Sabrina Bérubé

17 h 30 - Faucon soupe avec Bonhomme
Au Centre Récréatif

- Cipaille
- Dévoilement des finalistes du concours de sculptures de neige
- Exposition du 45e, animation et prix de présence

En collaboration avec la Société historique et patrimoniale

Commandité par le Député Pascal Bérubé

Responsables : Sabrina Bérubé et Manon Imbeault

EN PRÉVENTE*	À LA PORTE
13 ans et + : 15 $	13 ans et + : 18 $
Moins de 13 ans : 6 $	Moins de 13 ans : 10 $
Moins de 5 ans : Gratuit	Moins de 5 ans : Gratuit

**Des billets seront en prévente par les membres du Comité du Carnaval et durant les activités.*

CALENDRIER D'ACTIVITÉS INTERMUNICIPALES

JANVIER						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
19 11 h Messe du Carnaval – SOM	20	21 Français Padoue 13 h PM jeux	22 10 h vie active – Maison Octavie	23 8 h 30 Cours de Français-SOM	24 10 h vie active – Maison Octavie Carnaval - SOM 5 à 7 d'ouverture Soirée avec Mathieu Lavoie	25 Carnaval SOM Tournoi balle donnée Tournoi de crible Soirée Trio Non-Stop
26 Carnaval SOM Déjeuner – Conseil PM familial	27	28 Français Padoue Carnaval SOM PM jeux Cinéma Soirée dansante	29 10 h vie active – Maison Octavie Carnaval SOM Soirée jeunesse	30 8 h 30 Cours de Français-SOM	31 10 h vie active – Maison Octavie Carnaval SOM Journée de l'école Du talent à revendre Soirée avec DJ IcePat	
FÉVRIER						
		Samedi 1er janvier Carnaval SOM Ballon balai et hockey amical Tournoi de beu Soirée retrousse tes manches Soirée avec Jean-Marc Charest Randonnée de motoneige 16 h Messe Carnaval Padoue				
2 Déjeuner préparé par les Pouces d'Octave Bingo cadeau Souper du carnaval	3	4 Français Padoue 13 h PM jeux	5 10 h vie active – Maison Octavie	6 8 h 30 Cours de Français-SOM	7 10 h vie active – Maison Octavie Carnaval Padoue 21 h Lip Sync Battle	8 Carnaval Padoue Tournoi mini hockey Tournoi de crible Randonnée motoneige Mathieu Lavoie
9 Carnaval Padoue Déjeuner Bubble football Partie de sucre	10	11 Français Padoue 13 h PM jeux	12 10 h vie active – Maison Octavie	13 8 h 30 Cours de Français-SOM	14 10 h vie active – Maison Octavie Carnaval Padoue Soirée St-Valentin Duo Harvey	15 Carnaval Padoue Tournoi de balle donnée Tournoi de beu
16 Carnaval Padoue Déjeuner Slalom Motoneige Sortie à l'Océanic	17	18 Français Padoue 13 h PM jeux	19 10 h vie active – Maison Octavie	20 8 h 30 Cours de Français-SOM	21 10 h vie active – Maison Octavie	22
23	24	25 Français Padoue 13 h PM jeux	26 10 h vie active – Maison Octavie	27 8 h 30 Cours de Français-SOM	28 10 h vie active – Maison Octavie	29

Programmation d'activités – Hiver 2020

***Vie active* à la *Maison Octavie* :** tous les mercredis et vendredi de 9 h à 11 h.

Après-midi jeux au *Centre Récréatif* : tous les mardis après-midi dès 13 h.

Atelier du *Cercle des fermières* : tous les mercredis après-midi.

Pour information, communiquez avec Marie-Paule Turbide au 418 775-1454.

Les soirées jeux à la patinoire de Saint-Octave-de-Métis : En congé durant les Carnavals. De retour le 21 février à tous les vendredis soirs. Ouvert à tous et gratuit. Pour information, communiquez avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

Cours de Français: Tous les mardis avant-midi à l'école primaire de Padoue.

Tous les jeudis avant-midi au *Centre Chanoine-Michaud* de Saint-Octave-de-Métis.

Horaire de la patinoire Saint-Octave-de-Métis

Lundi au jeudi 18 h 30 à 21 h
Vendredi 18 h 30 à 21 h 30
Samedi 13 h à 16 h et 18 h 30 à 21 h 30
Dimanche 13 h à 16 h

Surveillez la page *Facebook du Service des loisirs intermunicipal de Padoue, Saint-Octave et Grand-Métis* pour l'horaire des activités.

Recherche de patins usagés à donner

La municipalité de Saint-Octave-de-Métis est à la recherche de patins usagés pour prêter aux jeunes de l'école primaire lors de leurs sorties à la patinoire. Vous pouvez passer au bureau municipal ou bien à la patinoire, durant les heures d'ouverture. Merci pour votre générosité.

CARNAVAL SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS

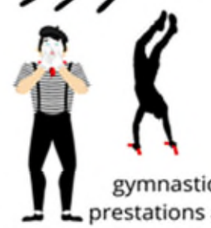

DU TALENT À REVENDRE AU CARNAVAL
VENDREDI 31 JANVIER 2020 À 18H30

Vous avez du talent à revendre ?
Que ce soit un numéro de chant, de danse, de jonglerie, de gymnastique, d'humour, de sketch, de slam, de magie, de mime ou de tout autres prestations artistiques, **inscrivez-vous d'ici le 30 janvier 2020** et courrez la chance de gagner le prix coup de coeur du public selon les catégories suivantes ; 12 ANS ET MOINS / 13 À 17 ANS / 18 ANS ET PLUS

Inscription obligatoire (pour préparer la soirée)
Aucun frais d'inscription
Contactez-nous au
418 318-3617 ou au carnavalstoctave@gmail.com
Nous avons besoin des informations suivantes :
1- La durée de votre numéro (maximum 10 minutes)
2- Courte description de votre numéro
3- Courte présentation de vous pour vous présenter

Prêt à relever le défi ?

SOIRÉE JEUNESSE DU CARNAVAL
MERCREDI 29 JANVIER

DJ BOUBOU ANIME UN DISCO PATINS

Au Centre Sportif Rémi Bélanger
de 18H00 à 20H00

Jeux de lumières et animation sur la patinoire

Ouvert à tous / Gratuit
Feu de camp
Feux d'artifices à 20H00 !!

En collaboration avec
le Comité jeunesse inter municipal

Pour informations :
Josy-Anne Bérubé 418 732-6684

RETROUSSE TES MANCHES
SAMEDI 1ER FÉVRIER

Retrousse tes manches ce samedi et tente de réussir les «épreuves» provenant de *La Trousse* de *La Société - Jeux d'évasion* de Rimouski.

Différentes **compétitions avec des objets du quotidien** à faire en famille ou entre ami(e)s !

Plaisir et fous rires en perspective !

18 ans et + (soirée avec Jean-Marc Charest incluse) : 5,00$
5 à 17 ans : 2,00$
Moins de 5 ans : Gratuit

Au Centre Récréatif de 19h00 à 21h00
Infos : 418 318-3617 ou
carnavalstoctave@gmail.com

Commandité par LA SOCIÉTÉ

Carnaval de Padoue 2020

1er février : Messe du Carnaval

Vendredi 7 février

21 h *Lip Sync Battle* Défi des maires, conseillers et directeurs municipaux
Ouvert à tous. Entrée : 2,00$
Resp: Josy-Anne Bérubé ,418-732-6684

Samedi 8 février
9 h Tournoi de hockey pour les 7 à 12 ans. Équipes formées sur place.
Resp: Josy-Anne Bérubé, 418-732-6684

12 h 30 Inscription au tournoi de crible.
10 $ par personne.
13 h début du tournoi de crible
Resp: Conrad Larue, 418-775-3791

20 h Rassemblement pour la randonnée de motoneiges
Resp: Émmanuel Bérubé-Thibeault, 418-750-6284

21 h Soirée avec Mathieu Lavoie.
Entrée 5 $

Dimanche 9 février
8 h Déjeuner avec Christine et Sébastien Deroy.
Adulte 10 $ Enfant 5 $

13 h 30 *Bubblefootball* sur la patinoire.
Adulte 25 $ Enfant 15 $
Resp: Josy-Anne Bérubé ,418-732-6684

14 h 30 Partie de tire

Vendredi 14 février :
20 h 30 Soirée de la Saint-Valentin avec le Duo Harvey. Entrée 5 $

Samedi 15 février
8 h 30 Tournoi de balle donnée
Resp: Jérôme Paradis, 418-775-4167

18 h 30 Inscription pour le tournoi de beu
10 $ par personne
19 h Début du tournoi de beu

Dimanche 16 février
8 h déjeuner avec Kathy Lévesque.
Adulte 10 $ Enfant 5 $

13 h Slalom de motoneiges
Resp: Émmanuel Bérubé-Thibeault, 418-750-6284